

dénonce le procédé trompeur et déloyal de cette signature. Le C. C. se désolidarise absolument, comme le camarade Trotsky, de cette signature. Les signataires, ne mentionnant pas qu'ils signaient à titre individuel ou comme minorité, ont sciemment trompé les ouvriers, selon les procédés constants de Molinier. En outre, ils ont brisé, par cette signature survenue après l'anonymat de leurs tracts, toute solidarité avec le G. B. L., et proclamé de ce fait leur séparation d'avec lui;

b) Molinier a en outre brisé toute solidarité avec le G. B. L. en éditant des bulletins intérieurs (même pas communiqués au B. P.) ainsi que diverses circulaires; et surtout en se présentant devant la C. E. de l'Entente des J. S. pour lui faire des propositions au nom des « Amis de Commune » distinctes et opposées à celles proposées par le B. P.;

c) Enfin, le C. C. dénonce l'activité absolument sans principes et hostile au G. B. L. de Molinier et de sa fraction dans la préparation du Congrès de l'Entente. Il a présenté une résolution, appuyé sur les sapistes et les éléments retardataires de l'Entente, s'opposant à la collaboration organisatoire entre le G. B. L. et l'Entente, dans la rédaction commune de *Révolution*. Rompant les derniers liens qui le rattachaient au G. B. L., Molinier a pris la parole au nom des amis de « Commune » en s'efforçant de dresser le courant centriste contre le G. B. L. Le C. C. se félicite que l'Entente, montrant sa maturité politique, ait repoussé cette manœuvre, et voté par 176 mandants contre 106 la collaboration avec le G. B. L.

6° D'autre part, le C. C. approuve le B. P. d'avoir pris dans cette situation les premières mesures nécessaires:

Suspension de Molinier de l'organisation, proposition au C. C. de la ratification de son exclusion prononcée par le S. I.;

Proposition d'une Commission de Contrôle destinée à éclairer les moyens de pression financiers de Molinier sur l'organisation;

Travail immédiat pour la collaboration avec l'Entente;

Explications dans le G. B. L. sur l'activité scissionniste et centriste du groupe « La Commune ».

7° Le C. C. a pris connaissance de la décision du S. I. concernant la parution de *la Commune* et excluant Molinier de la L. C. I., ainsi que des votes du Comité Régional Parisien et des groupes de Paris, et de plusieurs camarades de province approuvant la suspension de Molinier.

8° Après examen de tous ces faits, le C. C. décide:

— Molinier (Raymond) est exclu du Groupe bolchévik-léniniste et de la L. C. I., et par conséquent ne peut assister à aucune de ses réunions intérieures, ni en aucun cas et sous aucune forme parler au nom et en tant que membre du G. B. L.

— Les autres camarades, membres du G. B. L. qui ont signé l'appel de *la Commune* et la motion anti-B.L. du Congrès des jeunes sont invités à respecter la discipline du G. B. L. en apportant leur concours à *Révolution* et à *la Vérité*. La persistance de leur attitude les mettrait en dehors du G. B. L.

— Les présentes décisions seront communiquées sans tarder à toute l'organisation nationale et internationale, par voie du *Bulletin Intérieur*. L'exclusion de Molinier sera publiée par *la Vérité*.

— Une Commission de Contrôle, proposée par le S.I. et le B.P., fera la lumière sur les conditions matérielles du lancement de *la Commune* et les procédés d'organisation de Molinier.

9° Pour répondre aux tracts fractionnels où Molinier, tout en poursuivant sa campagne à l'intérieur de l'organisation, avec son groupe centriste et son journal, a le cynisme de signer « Pour le C. C. et pour le B. P. », et à ses prétentions affichées, alors que l'énorme majorité des groupes l'a désavoué, de faire paraître une *Vérité*, le C. C. estime utile de préciser ce qui suit:

1) A la séance du 11 novembre, le C. C. a demandé à Molinier, exclu et qui prétendait assister au C. C., de faire une déclaration, mais n'a pas accepté qu'il siège en tant que membre du C. C., étant donné qu'il était régulièrement exclu par l'instance internationale;

2) Il est urgent de mettre un terme définitif à la confusion d'organisation sciemment entretenue par Molinier qui a un groupe extérieur et continue à considérer le G. B. L. comme champ de manœuvre. Le C. C. estime que la parution du nouveau journal et l'organisation du nouveau groupement étant accomplies il n'avait à retenir aucune des déclarations et promesses habituelles de Molinier, dont l'activité consiste à promettre et trahir ses engagements.

10° Le C. C. considère que la clarification apportée par le passage dans les rangs centristes du groupe « La Commune », doit permettre à l'organisation de repartir de l'avant:

Le problème fondamental qui nous est posé est celui du nouveau parti, du parti de la IV^e Internationale, dont nous élaborons et défendons le programme. Dans d'autres textes nous apporterons un large matériel de discussion à l'organisation. Nous soulignons dès à présent:

a) La lutte pour le nouveau parti nécessite un changement non seulement dans l'orientation, mais aussi dans les méthodes d'organisation;

b) Une discipline rigoureuse est plus nécessaire que jamais. Il ne s'agit pas de brimer tel ou tel camarade. Il s'agit que des faits comme la parution d'un journal autre que celui de l'organisation, contre celle-ci, ne soit plus possible;

c) Il faut expliquer l'erreur de ceux qui suivent *la Commune*: après s'être traînés derrière la gauche socialiste, ils se traînent maintenant derrière les courants centristes sous prétexte de ne pas se couper des masses. La même tactique donnera les mêmes résultats: la confusion;

d) Un journal de masse c'est un journal rédigé d'une façon simple, mais exposant toutes nos conceptions. Et avant tout, un journal dirigé par des organisations responsables, luttant pour un programme défini. C'est ce que doit être *Révolution*;

e) C'est pourquoi, la première condition pour rédiger un journal de masse, c'est d'avoir une organisation cohérente et ferme;

f) Il est absurde d'accuser le G. B. L. de vouloir marquer à priori sa « prépondérance ». En tant qu'organisation, nous sommes prêts à travailler avec toute tendance ou groupe qui rend la collaboration possible; mais sur notre programme, nous sommes intransigeants. Nous voulons collaborer avec les minorités ou groupes centristes évoluant vers le marxisme, mais la fusion ne peut être envisagée avec eux que lorsque nous serons parvenus à leur faire adopter, par la conviction, l'exemple et la lutte commune, notre *plate-forme marxiste*. Cela n'a rien à voir avec l'aventurisme et la confusion des drapeaux développés par *la Commune*.

Le Comité Central:

GÉRARD, ROUS, ROUSSET, RIGAL, JULIEN, BRISAC, BARDIN, BOITEL, NAVILLE, CRAIPEAU, HIC.

(Les autres camarades responsables de *la Commune* se sont abstenus de venir au C. C.)

* * *

Nous réaffirmons notre position et apportons une solution qui permettrait d'éviter la scission.

A TOUS LES MEMBRES DU G. B. L.

A TOUS LES MEMBRES DE LA L. C. I.

Nous faisons appel à l'intervention de tous les membres de notre organisation nationale et internationale pour empêcher que la crise actuellement existante dans le G. B. L. soit tranchée à coups d'exclusion et pour obtenir une solution résultant d'un débat politique.

Nous déclarons immédiatement que nous n'acceptons pas de laisser poser un « cas Molinier » publiant personnellement le journal « La Commune ». La responsabilité a été prise par neuf camarades du